

Ça brûle pour la forêt!

Une nouvelle menace plane sur les forêts du 04 et du 05

Le territoire qui s'étend à peu près de Forcalquier jusqu'au nord de Gap, dont la Montagne de Lure est l'une des deux « **zones d'approvisionnement prioritaire** » (**ZAP**) de bois forestier pour **la plus grande centrale à biomasse en France prévue à Gardanne-Meyreuil (13)**,

Réunion d'information à **SERRES (salle polyvalente)** le **vendredi 24 janvier 2014 à 18h30**

*Avec la participation des membres du collectif vigilance citoyenne de Gardanne, des divers collectifs Cevennes et 04 déjà créés,
Avec le soutien de la SAPN, le collectif SOS Forêts-non à E.ON, SNUPFEN-Solidaires de l'ONF, FNE13, (liste non limitative !).*

La centrale biomasse de Gardanne (bouches du Rhone) c'est :

- > Près d'un million de mètres cubes de biomasse brûlé par an (environ un camion toute les deux minutes),
- > Dont la moitié importé du Canada ou d'Ukraine (au moins dans les premières années),
- > Le reste récolté dans un rayon de 400 km autour de la centrale (Cévennes et Alpes du sud),
- > Un rendement énergétique de 33% seulement au lieu de 85% en cogénération,
- > une pollution atmosphérique ajoutée importante,
- > 1,4 milliards d'euros de subvention sur 20 ans.

Et c'est donc :

- > Un projet dévastateur pour notre fragile milieu forestier,
- > Une menace pour la filière bois locale,
- > Un non sens énergétique,
- > Un danger supplémentaire pour la santé publique,
- > Un gaspillage de l'argent public.

En octobre 2011, le gouvernement a approuvé 15 projets de méga-centrales (dont deux en région PACA) qui brûleront de la biomasse, présentée comme une des sources les plus prometteuses d'énergie renouvelable. Même si ces centrales brûlaient des déchets agricoles, des résidus d'élagage et du « bois B2 » de récupération (polluant), le principal combustible serait du bois coupé dans les forêts dans les zones d'approvisionnement de chaque centrale.

Il s'agit de quantités immenses. La centrale biomasse de Gardanne (qui remplacera la tranche 4 de la centrale à charbon) aura besoin de bois et de déchets verts. L'entreprise allemande E.On, troisième producteur mondial d'électricité, prévoierait dans un premier temps d'en importer la moitié du Canada ou d'Ukraine, et de chercher l'autre moitié autour de Gardanne. Après 10 ans, la ressource devrait être uniquement « locale » (400 km !)

De tels mégaprojets sont contestables pour de nombreuses raisons et sont présentés avec de fausses promesses. Censées créer de l'emploi, ces centrales en détruiraient plus qu'elles n'en créeraient, dans la filière bois existante mise à mal par la concurrence et la pression sur la ressource, mais aussi dans le secteur du tourisme qui aura du mal à rester attractif dans une région ravagée par les coupes rases sans même parler de leur impact sur la biodiversité. Le principal danger de ces projets délirants réside justement dans leur impact sur les forêts qui sera rationalisé au profit de l'industrie. Les forêts aux cycles raccourcis deviendront de simples gisements destinés à la production industrielle.

Dans la plupart des cas, aucune étude sérieuse n'a été menée afin de calculer la ressource potentielle. De plus, vu l'étendue du rayon prévu pour l'approvisionnement de chaque centrale en projet (notamment en ce qui concerne notre région : Gardanne, Tricastin et Brignolles), il est évident que ces zones se chevaucheront et que certains massifs forestiers sont visés par plusieurs centrales.

Depuis deux ans, le «Collectif Vigilance Citoyenne sur le projet biomasse centrale de Provence» alerte l'opinion publique sur l'impact du projet de centrale à Gardanne :

- la pollution sera énorme dans une zone très urbanisée et déjà fortement polluée (4000 habitants à moins de 1,5 km ; 600 élèves à proximité immédiate), à cause des bois de déconstruction qui seront brûlés (essences, colles, peintures, goudrons, métaux lourds...) et du charbon (13% du combustible total de cette tranche qui fonctionnera quasiment toute l'année alors qu'elle ne fonctionnait auparavant qu'en crête de consommation 3 mois par an ! Le filtrage de particules à 10µ et les valeurs de rejet en CO et NH3 prévues sont inacceptables dans une des régions les plus polluées de France sous le coup de sanctions européennes pour non respect des engagements.
- Un rendement très faible d'environ 33%, car il n'y aura pas de cogénération. Malgré cela, ce projet a été ajouté après de fortes pressions aux projets avec cogénération biomasse qui présentent des rendements de 85%, ce qui ouvre la voie à des subventions publiques et au rachat bonifié payé par l'usager (ligne CSPE de votre facture EDF, comme pour le solaire) de 1,4 milliard d'euros sur 20 ans.

Une telle méga-centrale mettrait en danger l'ensemble de la filière bois, notamment l'usine de pâte à papier à Tarascon, ainsi que la filière biomasse locale (chaufferies de taille modeste). Annick Delhay, vice-présidente du Conseil Régional déléguée à l'énergie dit : « Cela fait huit ans que nous travaillons à la mise en place d'une filière bois-énergie, on ne veut absolument pas qu'elle soit détruite par un seul demandeur, qui serait E.On. Ce qu'on souhaite, c'est un maximum de proximité, mettre en place des circuits courts pour faire du développement local».

En mars 2013, E.On a organisé une «Réunion de lancement de la Zone d'Approvisionnement Prioritaire Cévennes» à St-Hippolyte-du-Fort où elle a fait part de ses visées sur la châtaigneraie cévenole, présentées comme une chance inespérée pour la filière bois locale. Ce n'est pas l'avis de certains Cévenols qui viennent de créer, le 10 octobre, un collectif pour contrer les ambitions d'E.On et sauvegarder leurs forêts.

Mais quid de notre région menacée par l'autre « ZAP » ? Une rencontre discrète a eu lieu il y a trois mois à Sisteron entre E.On et une cinquantaine de professionnels de la filière bois. Lors de la journée sur les forêts organisée le 20 octobre à Banon, plusieurs élus ont exprimé leur vive inquiétude face à ce projet. Nous voulons savoir ce qui précisément se prépare à l'insu des citoyens dans notre région.

Il est aussi urgent de soutenir et relayer le Collectif de Gardanne qui mène un combat difficile dans une ville ouvrière séduite par de fausses promesses d'emplois (maintien de 120, puis seulement 80, puis menaces d'externalisation de tâches).

A la suite de la réunion publique organisée le 27 novembre à Forcalquier un collectif contre ce projet « Collectif SOS Forêts - Non à E.ON » a été créé. Une action en justice a été engagée.

La communauté de Communes du Pays de Banon, celle de Forcalquier-Montagne de Lure, le Parc du Luberon, le Pays de Haute-Provence, les deux Chartes Forestières (Montagne de Lure et Luberon) et la Réserve de Biosphère Luberon-Lure ont déjà adopté des positions communes contre ce projet. Il est essentiel et urgent que d'autres collectivités se trouvant à l'intérieur du rayon d'approvisionnement de la centrale (400 km) votent à leur tour des délibérations contre ce projet .

La création d'un collectif sur le 05 est en préparation, Une réunion d'information est également prévue dans le nord du 05.

pour en savoir plus :

>Visitez le site internet dédié : www.sosforets04.wordpress.com

>Ecoutez les deux émissions de Radio Zinzine « Contre le délire d'E.On » grâce à ce lien :

<http://www.zinzine.domainepublic.net/emissions/SPX/2013/SPX20131024-ContreLeDelireDEon.mp3>

<http://www.zinzine.domainepublic.net/emissions/SPX/2013/SPX20131123-02ContreLeDelireDEon.mp3>

Pour agir :

> signez et faites signer la pétition (en ligne sur www.sosforets04.wordpress.com)

>Faites un don pour couvrir les frais liés aux actions de justice engagées

Convergence Ecologique du Pays de Gardanne, BP 6, 13105 Mimet

Compte CCP n° 11 096 23 B Marseille

IBAN : FR24 2004 1010 0811 0962 3B02 910

BIC : PSSTFRPPMAR

bien noter "Frais du recours contre E.On" sur le dos du chèque. (mettez votre adresse mail dans l'enveloppe avec le chèque pour recevoir un accusé de réception)

Pour nous rejoindre et rester informé(e)s :

Tout ceux et celles qui voudraient participer à la création de ces collectifs peuvent contacter :

> Nicholas Bell, Radio Zinzine, membre du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), Limans(04), nicholas.bell@gmx.net

>le collectif « Contact Collectif Vigilance Citoyen » de Gardanne (13) : coll-vigilancecitoyen-biomassegardanne@laposte.net